



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

transports

Question écrite n° 75008

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées sur les difficultés pour les handicapés à se déplacer en voiture. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si elle entend autoriser les handicapés à emprunter les couloirs d'autobus si, sur le pare-brise du véhicule le macaron européen justifiant le handicap est correctement fixé.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75008

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1851